



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD

AVIS PUBLIC PROMULGATION

RÈGLEMENT NO. 373-2025 MODIFIANT DIVERS RÈGLEMENTS D'URBANISME AFIN D'AJOUTER ET ADAPTER CERTAINES DISPOSITIONS

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement.

Avis public est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 5 mai 2025, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement no. 373-2025 modifiant divers règlements d'urbanisme afin d'ajouter et adapter certaines dispositions**

Ce règlement a reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce le 20 mai 2025 et prend donc effet à la date de délivrance du certificat de conformité à son égard, soit le 22 mai 2025.

Le texte de ce règlement est disponible sur le site web de la municipalité (<https://saint-bernard.quebec/>), ainsi qu'au bureau de la soussignée situé au **1499 rue Saint-Georges, Saint-Bernard, (QC), G0S 2G0**, où toute personne peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Bernard (Québec), 28 mai 2025.

(Signé)

Marie-Eve Parent
Directrice générale et greffière-trésorière